

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 3 mai 2016

16-64

Objet : Vote du Budget principal – Vote du Budget Primitif 2016

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 3 mai 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS :

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------------|
| - ADENOT Dominique | - COCQ François | - LAFON Laurent |
| - ADOMO Caroline | - DALLEAU Isabelle | - LAMBERT Gérard |
| - AMAR Sophie | - DE FONTAINE VIVE CURTAZ | - LE BIDEAU Dominique |
| - AVOGNON ZONON Clémence | Marie-Laure | - LE GUILLOU Patrick |
| - BARNOYER Thierry | - DEGRASSAT Alain | - LEBEAU Pierre |
| - BEAUDOUIN Patrick | - DOSNE Olivier | - LOUVIGNÉ Robin |
| - BEGAT Jean-Philippe | - FACCHINI Monique | - MAFFRE-SABATIER Anne-Marie |
| - BENISTI Jacques Alain | - FAUTRE Christian | - MARTIN Jacques J.P. |
| - BERRIOS Sylvain | - FENASSE Delphine | - MARTINEAU Pascal |
| - CAILLEREZ Adrien | - GAILHAC Benoît | - MEDINA Marc |
| - CAMPOS BRETILLON Caroline | - GAILLARD René | - OUDINET Michel |
| - CANALES Chantal | - GAUTRAIS Jean-Philippe | - PANNETIER Gilles |
| - CAPITANIO Olivier | - GAUVIN Brigitte | - PASTERNAK Jean-Jacques |
| - CAPORAL Chrysis | - GICQUEL Hervé | - PETTENI Henri |
| - CARREZ Gilles | - GUIGNARD Jean-Jacques | - PIO Régis |
| - CHABOT Sabine | - HERBERT Delphine | - RASETTI Christine |
| - CHAMBRE MARTIN Brigitte | - HERBILLON Michel | - ROESH Germain |
| - CHARBONNEL Michèle | - HOUDOT Florence | - RYNINE Christine |
| - CHARDIN Sylvie | - JEANNE Laurent | - SEMO Igor |
| - CHAULIEU Stéphane | - KARACA Sengul | - SPILBAUER Jean-Pierre |
| - CHETARD Catherine | - KENNEDY Marie | - TOLLARD Virginie |
| - CIPRIANO Philippe | - LACHELACHE Nassim | - VISCARDI Jacqueline |

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

- Madame TRICOT-DEVERT Sylvie a donné pouvoir à Madame FENASSE Delphine
- Madame CARPENTIER Agnès a donné pouvoir à Monsieur CAILLEREZ Adrien
- Monsieur BENSOUSSAN Eric a donné pouvoir à Monsieur PANNETIER Gilles
- Madame CROCHETON Florence a donné pouvoir à Monsieur BEAUDOUIN Patrick
- Madame DRAI Carole a donné pouvoir à Monsieur PETTENI Henri
- Madame TRIMBACH Pascale a donné pouvoir à Monsieur MEDINA Marc
- Madame PARRAIN Mary France a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier
- Monsieur CAMBON Christian a donné pouvoir à Monsieur SEMO Igor
- Madame ZELIOLI Valérie a donné pouvoir à Monsieur FAUTRE Christian
- Madame CERCLEY Nicole a donné pouvoir à Madame VISCARDI Jacqueline
- Monsieur VOGUET Jean-François a donné pouvoir à Madame AVOGNON ZONON Clémence
- Madame LIBERT-ALBANEL Charlotte a donné pouvoir à Monsieur LAFON Laurent
- Monsieur RISPAL Yoann a donné pouvoir à Monsieur GAUTRAIS Jean-Philippe
- Monsieur PAVIE Alain a donné pouvoir à Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques
- Monsieur CARTIGNY Pierre a donné pouvoir à Madame HOUDOT Florence
- Monsieur CADEDDU Jean-Luc a donné pouvoir à Madame CHARBONNEL Michèle
- Madame PRIMEVERT Catherine a donné pouvoir à Monsieur BARNOYER Thierry
- Madame ROYER Christel a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal
- Monsieur DUVAUDIER Michel a donné pouvoir à Monsieur JEANNE Laurent
- Madame TRICOCHÉ Annie a donné pouvoir à Monsieur RASETTI Christine
- Monsieur DELECROIX Pierre-Michel a donné pouvoir à Monsieur BERRIOS Sylvain

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160503-16-64-BF
Date de télétransmission : 11/05/2016
Date de réception préfecture : 11/05/2016

ABSENTS NON REPRESENTES :

- Monsieur CLODONG Nicolas
- Monsieur PINEL Vincent
- Monsieur GRESSIER Jean-Jacques

Soit 86 conseillers présents ou représentés,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GICQUEL Hervé

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160503-16-64-BF
Date de télétransmission : 11/05/2016
Date de réception préfecture : 11/05/2016

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 03 MAI 2016

OBJET: Vote du Budget principal – Vote du Budget Primitif 2016

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république,

VU le Code Général des Impôts,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Etablissement Public Territorial dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU l'ordonnance n° 2015-1630 du 10 décembre 2015 complétant et précisant les règles financières et fiscales applicables à la métropole du Grand Paris, aux établissements publics territoriaux et aux communes situés dans ses limites territoriales,

VU la délibération n°16-51 du 29/03/2016 prenant acte du rapport d'orientation budgétaire de l'année 2016 de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

DELIBERE,

Nombre de votants : 86

Vote contre : 0

Vote pour : 79

Absentions : 7

APPROUVE le budget primitif principal de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois, pour l'année 2016, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses (€)	6 189 312,29	138 595 945,94	144 785 528,23
Recettes (€)	6 189 312,29	138 595 945,94	144 785 528,23

AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160503-16-64-BF
Date de télétransmission : 11/05/2016
Date de réception préfecture : 11/05/2016